



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2012

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

Délibération n° D20120163

CESSION DE TERRAINS A HSDS POUR DU LOGEMENT SOCIAL - RUE
CHIRON COURTINET - CORRECTION D'ERREUR DE CALCUL DE TVA
SUR MARGE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
10 avril 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

- Mme Dominique BOUTIN-GARCIA

URBANISME ET FONCIER

**CESSION DE TERRAINS A HSDS POUR DU LOGEMENT SOCIAL -
RUE CHIRON COURTINET - CORRECTION D'ERREUR DE CALCUL
DE TVA SUR MARGE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 28 mars 2011, le Conseil a décidé de vendre à Habitat Sud Deux-Sèvres, rue Chiron Courtinet, deux terrains HN 148 et 149 pour la réalisation de 26 logements dans le cadre du programme ORU.

Il était indiqué que le prix de vente était de 25 €/m² H.T., le prix global de vente de 271 504 € TTC, la TVA sur marge s'élevant à 7 872 € donnant un prix HT de 263 632 €.

Une erreur dans le calcul de la TVA sur marge a été constatée qu'il convient de rectifier ainsi :

- prix de vente TTC	271 504,25 € arrondi à 271 504 €(sans changement)
- marge TTC	221 887,17 € (sans changement)
- marge HT	210 319,59 € (sans changement)
- TVA sur marge	11 567,58 € au lieu de 7 872 €
- prix de vente HT	259 937,42 € au lieu de 263 632 €.

Cette délibération annule et remplace celle du 28 mars 2011 (D 20110155).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération D 20110155 du 28 mars 2011 ;
- approuver la cession à HSDS des terrains HN 148 et 149 aux valeurs indiquées ci-dessus soit 271 504 € TTC, avec une TVA sur marge égale à 11 567,58 € et un prix H.T. de 259 937,42 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte rectificatif à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL